

Le classement des ovins

1. Le classement

Il consiste à définir, puis marquer sur chaque carcasse, la catégorie, les classes de conformation et d'état d'engraissement.

2. La catégorie

Elle est désignée par une lettre

L - carcasse d'ovins de moins de douze mois (agneaux)

S - carcasses d'autres ovins (brebis - béliers)

[Règlement CEE n° 461/93 du 26 février 1993 modifié par le règlement n° 823/98 du 20 avril 1998](#)

3. La conformation E.U.R.O.P.

La grille de classement communautaire définit 6 classes de conformation S.E.U.R.O.P..

La classe S peut être utilisée facultativement par les Etats membres pour tenir compte de l'existence du type culard ; la France n'a pas retenu cette possibilité et *notre grille est donc composée de 5 classes E, U, R, O et P*. De plus, la possibilité de classer les carcasses d'ovins d'un poids inférieur à 13 kg, n'a pas été retenue par la France.

[Règlement CEE n° 2137/92 du 23 juillet 1992 modifié par le règlement n° 2536/97 du 16 décembre 1997](#)

4. Le classement E.U.R.O.P.

Classe de Conformation	Descriptions	Dispositions supplémentaires
S Supérieure	Tous les profils extrêmement convexes ; développement musculaire exceptionnel avec des doubles muscles type "culard"	Quartier arrière : doubles muscles. Profils extrêmement convexes Dos : extrêmement convexe, extrêmement large, extrêmement épais Épaule : extrêmement convexe et extrêmement épaisse
E Excellente	Tous les profils convexes à extrêmement convexes ; développement musculaire exceptionnel	Quartier arrière : très épais. Profils très convexes Dos : très convexe, très large et très épais jusqu'aux épaules Épaule : très convexe et très épaisse
U Très bonne	Profils convexes dans l'ensemble ; fort développement musculaire	Quartier arrière : épais. Profils convexes Dos : large et épais jusqu'aux épaules Épaule : épaisse et convexe
R Bonne	Profils rectilignes dans l'ensemble ; bon développement musculaire	Quartier arrière : profils essentiellement droits Dos : épais, mais moins large aux épaules Épaule : bon développement, mais moins épaisse
O Assez bonne	Profils rectilignes à concaves ; développement musculaire moyen	Quartier arrière : profils tendant à être légèrement concaves Dos : manquant de largeur et d'épaisseur Épaule : tendant à se rétrécir. Manque d'épaisseur
P Médiocre	Profils concaves à très concaves ; développement musculaire réduit	Quartier arrière : profils concaves ou très concaves Dos : étroit et concave et os saillants Épaule : étroite, plate, os saillants

[Règlement CEE n° 461/93 du 26 février 1993 modifié par le règlement n° 823/98 du 20 avril 1998](#)

Les informations techniques précisant les modalités d'appréciation des carcasses d'ovins sont reportées à l'annexe II.